

Mgr Francois-Xavier Cloutier

PROPHETE DE NOTRE-DAME DU CAP



**Pèlerinage National de Notre-Dame du Cap
Cap-de-la-Madeleine, Qué.**

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2019.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

Imprimi potest :

GILLES MARCHAND, O. M. I.,
provincial

Montréal, le 11 février 1940

Nihil obstat :

H. PELLERIN, PTRE,

Les Trois-Rivières, le 18 février 1940

Imprimatur :

† ALFRED-ODILON,
Evêque des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, le 18 février 1940

LETTRE-PREFACE

DE SON EXCELLENCE MGR A.-O. COMTOIS,
EVEQUE DES TROIS-RIVIERES,

Mon révérend Père,

Le livre que vous offrez aujourd'hui au public est une belle contribution à l'histoire religieuse de notre pays trifluvien ; il ne manquera pas d'intéresser tous ceux de chez nous, et aussi tous les dévots clients de la Vierge du Cap.

Nous devons sans doute au zèle constant et au travail incessant des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée que le pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine ait pris un si merveilleux essor ; ils sont cependant les premiers à reconnaître le mérite de ceux qui ont

pris part à la naissance comme au développement de l'œuvre, en quoi ils se montrent dignes d'être les principaux instruments de la Providence.

Ce n'est pas le moindre mérite des pages du R. P. Joyal d'être écrites dans le but de mettre en lumière le rôle considérable joué par Monseigneur Cloutier dans le progrès du pèlerinage de Notre-Dame du Cap. On ne peut, en effet, écrire l'histoire du pèlerinage sans parler de Monseigneur Cloutier, comme on ne peut écrire l'histoire de Monseigneur Cloutier sans parler du pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine. Il est certain qu'il a fait autant qu'un évêque pouvait faire en faveur de cette œuvre, qui lui tenait au cœur et dont il voulait faire un succès. Dès son accession au siège épiscopal des Trois-Rivières, il s'est préoccupé de trouver un moyen de l'asseoir sur des bases solides, et, parce qu'il était persuadé qu'il n'arriverait à rien de pratique s'il ne la confiait à une congrégation religieuse, il alla frapper à la porte des Oblats, qui acceptèrent généreusement de

s'en charger. Les résultats obtenus démontrent que Monseigneur avait le coup d'œil juste, qu'il savait vouloir et savait choisir ses instruments. Il savait aussi prévoir, ces pages le prouvent facilement.

Dans sa conviction bien arrêtée que l'œuvre était voulue de Dieu et qu'elle était particulièrement chère à sa Sainte Mère, pendant tout le cours de son épiscopat, il ne négligea aucune occasion de l'aider positivement et de l'encourager. Dans ses allocutions au clergé à l'occasion du jour de l'an, de ses fêtes ou des retraites ecclésiastiques ; dans ses allocutions au peuple, lors de ses visites pastorales, il avait presque toujours un bon mot pour le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, exhortant les curés à organiser des pèlerinages et les fidèles à y prendre part.

Le coup de maître de Monseigneur Cloutier fut bien d'avoir fait reconnaître, au Concile Plénier de Québec, le Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine comme sanctuaire national. Comme complément de cette reconnaissance, il fit adopter par ses confrères de l'épiscopat

canadien, en assemblée plénière, le vœu que de toutes les parties du pays on y vînt en pèlerinage.

Tout cela, le R. P. Joyal, un ancien et méritant ouvrier, lui aussi, de Notre-Dame du Cap, l'a dit dans son livre, et bien d'autres choses encore qui ne sont pas moins vraies. C'est le plus beau monument qu'il pouvait ériger à la gloire de mon prédécesseur.

Veillez me croire, mon révérend Père,

Votre tout dévoué en N.-S.

† Alfred-Odilon Comtois,
Evêque des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières,
le 18 février 1940

Au Révérend Père Médéric Magnan, o.m.i.,
Supérieur des Gardiens du pèlerinage.

Notre-Dame du Cap et son prophète prédestiné

Au lendemain du “prodige des yeux”, M. le curé Luc Désilets, au témoignage de M. Ls-Eugène Duguay, son vicaire, ne pouvait s’empêcher de trahir son émotion au souvenir du regard droit et fixe que la Sainte Vierge avait porté dans la direction des Trois-Rivières.

“Que pouvait-il bien signifier?”, se demanda-t-il à maintes reprises.

La meilleure réponse à cette troublante question se trouve dans la brochure du regretté Père Prod’homme, O.M.I., sur le pèlerinage de Notre-Dame du Saint Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. “C’est que”, y lisons-nous, “la Sainte Vierge attendait déjà ce prêtre qui, devenu le premier pasteur des Trois-Rivières, devait couronner son front, reconnaître son sanctuaire comme lieu de pèlerinage diocésain d’abord, et contribuer si puissamment, ensuite, à le faire

admettre comme pèlerinage national : Son Excellence Mgr François-Xavier Cloutier.”

Il fut, en effet, dans toute l'acception du terme, le prophète de Notre-Dame du Cap, Reine du très Saint Rosaire.

PREPARATION PROVIDENTIELLE...

La divine Providence eut soin de le préparer de longue main à sa sublime mission.

Né, en 1848, d'une famille renommée pour sa piété envers l'auguste Mère de Dieu, il en fut, dès sa prime enfance, profondément imprégné en assistant aux célébrations splendides qui marquèrent partout au Canada la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception et, quatre ans plus tard, en prêtant l'oreille au récit de ses merveilleuses apparitions dans la grotte de Lourdes.

Au Séminaire des Trois-Rivières, durant son cours classique, ses études ecclésiastiques et son stage comme professeur, il ne

le céda à aucun de ses condisciples pour la pratique de la dévotion mariale. En entendant relater les prodiges d'ordre spirituel et temporel qui s'opéraient dans la région trifluvienne grâce à la prédication du saint Rosaire par M. l'abbé Désilets, curé du Cap-de-la-Madeleine, aurait-il eu le pressentiment qu'il serait plus tard appelé à lui prêter main-forte dans sa sainte croisade, même à le relever, pour ainsi dire, après sa descente dans la tombe ? C'est le secret de Dieu. Mais il est permis de le penser, puisqu'il n'hésita guère, après sa nomination à la cure de la Cathédrale, à entraîner à sa suite vers la vieille église du Cap-de-la-Madeleine les hommes et les jeunes gens de ses Ligues du Sacré-Cœur. Après celui du personnel de l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, son groupe est resté inscrit bon deuxième au registre officiel des pèlerinages publics au Sanctuaire.

La disparition, plutôt prématurée, de M. le curé Désilets, bien loin de ralentir le mouvement des âmes vers la Reine du Ro-

saire, lui imprima un nouvel élan. A ce point qu'en 1897 son successeur M. l'abbé Duguay, incapable, même avec l'aide du Père Frédéric, de suffire à sa double tâche de curé de la paroisse et de desservant du Sanctuaire, crut devoir supplier Mgr Laflèche de bien vouloir songer à l'en dégager. "Je le comprends", se contenta de lui répondre le pieux vieillard, "une congrégation religieuse est devenue nécessaire au Cap-de-la-Madeleine ; mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à votre œuvre."

N'est-il pas tout naturel que M. Duguay ait fait part de cette confiance à son sympathique confrère M. Cloutier ?...

Chose certaine, en tout cas, c'est que, dès le jour de sa nomination au siège épiscopal des Trois-Rivières, Mgr Cloutier s'empessa de communiquer avec lui pour lui dire : "Rassurez-vous, je vais m'occuper sans retard de votre problème".

L'ÉVÊQUE DU ROSAIRE...

De fait, dès l'année 1900, il adressait à son diocèse, sur le saint Rosaire, un magistral mandement qu'il terminait par un vibrant appel à tous, prêtres et fidèles, à se porter en foule au petit Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. "O puissante Reine du Rosaire", écrivait-il, "vous avez voulu marquer ce petit coin de terre qui nous avoisine des effets de votre pouvoir et de votre bonté, de manière à nous y donner en quelque sorte un rendez-vous habituel. Nous voulons entendre votre voix et répondre à vos désirs..." Puis il concluait en annonçant qu'il avait chargé les RR. PP. Franciscains du Commissariat de Terre Sainte de desservir, de concert avec M. le curé Duguay, le Sanctuaire.

Grâce à cette collaboration plus efficace et à l'irrésistible emprise de l'infatigable Père Frédéric, l'œuvre prit un tel essor que Mgr Cloutier crut devoir en précipiter l'organisation définitive en la confiant aux

soins d'un institut religieux. Après avoir sondé le terrain ci et là et mûrement réfléchi, son choix se porta finalement sur les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Il profita de l'occasion pour s'affirmer davantage. "Avant de reconnaître le Sanctuaire comme lieu de pèlerinage" opinait-il, "il fallait agir avec la prudence que l'Eglise recommande en pareille occurrence... Aujourd'hui nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du Ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévots serviteurs. Ce n'est plus une œuvre qui soit menacée de disparaître avec le labeur ou le zèle individuel ; elle a eu ses difficultés et ses obstacles ; elle n'a fait que s'accroître et progresser ; elle durera. Nous ne croyons pas qu'il y ait témérité de notre part à espérer même qu'un jour notre peuple entier viendra rendre ses hommages à notre divine Protectrice dans le Sanctuaire national du saint Rosaire."

**CROISSANCE
MERVEILLEUSE...**

Deux années s'étaient à peine écoulées que le couronnement de sa Madone bien-aimée, par décret de Sa Sainteté le Pape Pie X, lui permettait de revenir, avec plus de vigueur encore, sur les mêmes pensées. "Un pareil concours de circonstances et d'efforts", ajoutait-il en conclusion de son précis historique de l'œuvre à laquelle Rome venait d'apposer la consécration du sceau divin, "aboutissant à un but unique, à des progrès aussi constants que rapides, manifeste clairement, il nous semble, que les œuvres entreprises ici pour la gloire de Marie ont été bénies de Dieu. Grâces soient donc rendues à Notre-Dame du Rosaire qui, après avoir fait de son modeste sanctuaire un lieu de pèlerinage privé (1867), puis public (1883) et diocésain (1900), daigne, en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître comme lieu de pèlerinage national (1904) !" "Grâces soient rendues à Marie qui, du grain de sénevé, a fait pousser un

grand arbre dont les rameaux et les fruits de bénédictions couvrent toute la terre de notre chère patrie !”

Enfin, en 1915, fort du vœu émis, en 1909, en faveur de Notre-Dame du Cap, par les Pères du Concile Plénier de Québec et ratifié par le Saint-Siège, il déclarait, à l’occasion du deuxième centenaire de son Sanctuaire, avec l’accent décisif d’une autorité sans appel :

“Cette croissance merveilleuse qui s’est jouée des obstacles, des oppositions et même des dangers, qui a trompé tant de prévisions et dissipé tant de craintes, qui a bravé les calculs et quelquefois les dédain de la sagesse humaine, ne nous autorise-t-elle pas à répéter, avec une conviction sincère et une pleine joie, ce que proclame depuis longtemps le sentiment populaire: *Digitus Dei est hic*. Le doigt de Dieu est là ?”

Caractéristiques du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap

FORTERESSE CONTRE L'HERESIE

Pour avoir vécu, plusieurs années durant, sous l'influence de Mgr Laflèche, si justement surnommé "l'Athanase canadien", et de son grand vicaire, Messire Luc Désilets, champion irréductible de la vérité intégrale, Mgr Cloutier avait hérité de leur commune aversion pour l'erreur, la neutralité et les compromis plus ou moins honorables.

Rien d'étonnant que, dans l'exercice de sa charge pastorale, il se soit, en toutes circonstances, préoccupé de faire la guerre au libéralisme doctrinal, "la peste des pestes", selon l'énergique expression de Sa Sainteté le Pape Pie IX.

Aussi, à son avis, le Sanctuaire du saint Rosaire devait-il être non seulement une source d'illumination et de sanctification

individuelles, mais encore et surtout “une forteresse d’où la Sainte Vierge mènerait la lutte contre l’ennemi de l’âme canadienne.” “N’est-ce pas”, pensait-il dès l’année 1911, “pour détruire chez nous les hérésies ou mieux pour les empêcher d’y naître que Marie s’est choisi ce pèlerinage ?... Ne s’est-elle pas établie ici pour nous conserver dans la pureté de la doctrine, nous préserver de l’erreur et nous garder du libéralisme ?”

En 1915, dans l’une de ses circulaires, il reviendra sur cette pensée qui l’obsédait. “Notre Sanctuaire”, insistait-il, “est véritablement un fort de défense ou un rempart contre ceux qui en veulent à notre foi et à nos traditions catholiques”. Puis, à l’occasion du deuxième centenaire de sa petite église, il achèvera d’inculquer cette persuasion dans l’esprit et le cœur de ses 25,000 auditeurs. “Ici”, s’écriait-il, “ont lieu, sans qu’elles soient comprises d’un grand nombre, de mystérieuses opérations qui touchent très sensiblement aux desti-

nées de notre pays et à la mission providentielle de notre peuple. Notre vénérable Sanctuaire n'a été l'objet, de la part de la Providence, d'une préférence marquée qu'en vue d'une œuvre d'un caractère exceptionnellement important.

“Cette œuvre consiste en une protection efficace pour notre pays entier et s'exerce d'une façon particulière pour le maintien de la foi et des principes chrétiens, pour la lutte contre les mauvaises doctrines et contre les formes multiples de l'erreur et du vice... Aussi, faisons-nous appel à toutes les âmes désireuses du bien de l'Eglise et de la paix en notre pays pour qu'elles viennent ici conjurer Celle qui a vaincu toutes les hérésies, de nous conserver indéfectible la foi de nos pères, de la défendre victorieusement contre les nombreux ennemis qui veulent nous la ravir, de nous faire aimer l'Eglise, notre Mère, d'autant plus vivement qu'elle est plus fortement attaquée et que ses ennemis sont plus cachés et plus perfides”.

ARSENAL DES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE

Mgr Cloutier est à bon droit considéré comme l'un des précurseurs de l'Action Sociale et Catholique au Canada. Il fut l'un des premiers à se rendre compte que la résistance à la pénétration des théories subversives du socialisme et du communisme, à base d'athéisme, doit se livrer à armes égales, c'est-à-dire, par le corporatisme professionnel, aidé de la bonne presse et de l'Action Catholique. A cette fin, il importe de former des apôtres laïques, des chefs de file, des élites.

Or, dans l'ensemble de cette organisation, le pèlerinage marial du Cap-de-la-Madeleine doit compter comme l'un des principaux facteurs. "Il est appelé", estimait-il, "à vivifier nos œuvres d'Action Catholique en leur infusant l'élément surnaturel de la prière et de la grâce." "Si nous voulons", a-t-il écrit en sa dernière circulaire du 4 juin 1934," que nos comités paroissiaux,

établis dans nos campagnes comme dans nos villes, produisent les fruits de salut que nous en attendons, nous devons les mettre, je pense, sous la protection tutélaire de Notre-Dame du Cap qui les inspirera et bénira toutes leurs initiatives.”

“Dans les desseins de la divine Providence”, disait-il le 15 août 1924, “notre petit Sanctuaire n’est-il pas, en effet, un arsenal où les apôtres de Jésus-Christ doivent puiser les armes puissantes contre les ennemis de la vérité et de la vertu ?...”

“Et donc”, en avait-il conclu dès 1915, “apôtres laïques, hommes d’œuvres, hommes de sacrifice et de prières, jeunes gens au cœur noble et généreux, vous tous qui comprenez que la vie présente est un combat, que l’Eglise de la terre est essentiellement militante, que la flamme du zèle et du dévouement doit sans cesse vous animer, vous trouverez aux pieds de Marie Immaculée, lumière, force, courage, abnégation, toutes choses nécessaires à la lutte. Vous

y trouverez, surtout, l'armure du Saint Rosaire, fléau des hérésies, qui vous préservera des blessures, rendra vains les coups de vos ennemis et assurera le triomphe de vos efforts et de votre constance."

Notre-Dame du Cap, gardienne du diocèse des Trois-Rivières

PREDICTION DE LEON XIII

“Lorsque je fis ma première visite à Sa Sainteté le Pape Léon XIII,” disait en 1915, chez les Ursulines, Mgr Cloutier, “je lui fis remarquer que nous étions restés bien pauvres”.

“ Combien comptez-vous de paroisses en votre diocèse ?”, me demanda le Très Saint Père.

— Trente seulement.

— Ayez confiance ! Priez bien, comme je vais le faire moi-même, la Reine du T.S. Rosaire.”

Le successeur de Mgr Laflèche était sorti profondément impressionné de cette sympathique audience. Ce qui fit écrire un jour à l'un des chroniqueurs du Pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine que, “fils dévoué

de Léon XIII, Mgr Cloutier avait dérobé à son cœur, sans l'appauvrir toutefois, son amour envers la Reine du T. S. Rosaire."

Aussi, dès son premier mandement, en 1900, n'eut-il rien tant à cœur que de l'inculquer à ses ouailles.

"Nous sommes bien fixés," leur écrivait-il, "sur la forme à donner à notre dévotion envers Marie. L'auguste Vierge a manifesté ses préférences et ses volontés ; le Souverain Pontife, inspiré de Dieu, a fait son choix et imprimé sa direction : c'est au Saint Rosaire que nous devons avoir recours, c'est du chapelet que nous devons nous armer pour terrasser nos ennemis spirituels et les vaincre en toutes circonstances.

"Or, nous avons dans notre diocèse un lieu de pèlerinage qui semble bien devoir être, selon les vues de la Providence, un foyer toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Vous aimerez donc à le visiter souvent."

"O puissante Reine du Rosaire", concluait-il, "du haut de votre promontoire

portez vos regards maternels sur le diocèse entier qui nous est confié et dont nous vous constituons de nouveau la gardienne. Couvrez-le de votre puissante protection, éloignez de lui tous les dangers, inspirez à tous les fidèles qui le composent un sincère amour de Dieu et une grande dévotion envers vous-même. Qu'ils viennent souvent dans votre béni Sanctuaire refaire leurs âmes, s'éclairer de vos célestes enseignements et se fortifier pour les combats de la vie chrétienne ! Ainsi leurs cœurs ne vous en seront que plus sincèrement dévoués, et le Rosaire qu'ils auront appris à estimer davantage sera le lien de piété et d'amour qui les retiendra, à vos pieds, dans le fidèle accomplissement de leurs devoirs et de la volonté divine.

“A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné que désormais la dévotion au saint Rosaire dans notre diocèse aura son centre en la paroisse du Cap-de-la-Madeleine.”

Cette décision, il ne devait jamais la révoquer, pas même la modifier. Au contraire, il y reviendra à maintes reprises et avec une ferveur sans cesse grandissante. “Soyons-en bien convaincus,” insista-t-il en 1902, “Marie sera la gardienne de nos personnes, de nos demeures, de nos champs, de nos paroisses, du diocèse tout entier.”

L'année suivante, un Père Oblat l'accompagne au cours de sa visite pastorale, “avec mission de prêcher le Rosaire et d'en rappeler partout les merveilles et le privilège d'avoir dans son diocèse un lieu de pèlerinage à Marie”.

En juin 1906, au témoignage de l'un de ses confidents, il aurait commencé sa visite par le Cap-de-la-Madeleine afin de se mettre sous la protection de la Reine du T. S. Rosaire, et il aurait ajouté “qu'un ange lui avait assuré qu'il fallait attribuer la prospérité de son diocèse à cette même Reine dont il avait confié le sanctuaire privilégié à la garde des Pères Oblats”.

Au lendemain du premier Concile Plénier de Québec, dont les Pères avaient solennellement approuvé le mouvement des pèlerinages au Cap-de-la-Madeleine, il en profita pour rappeler à son peuple que “c’était un insigne honneur pour le diocèse des Trois-Rivières de posséder, aux portes mêmes de sa ville épiscopale, le vénéré Sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire, officiellement reconnu par la hiérarchie canadienne comme Pèlerinage National...” “Aussi bien”, poursuivait-il, “au début d’une autre saison d’été, je veux tenter d’imprimer un nouvel essor à cette œuvre bénie du Ciel, qui fait notre gloire et qui est pour nous la source de tant de faveurs mariales.”

Plus tard, à l’occasion de sa fête annuelle, en 1915, il affirma, en parlant des progrès qui s’étaient opérés dans les paroisses de son diocèse, “que ce développement était dû, d’abord, à la protection toute spéciale de Notre-Dame du Rosaire, que nous aimons,” punctua-t-il avec une touchante

émotion, “et que nous aimerons toujours.”

Et cette protestation de piété filiale reconnaissante, que de fois, au cours de sa longue carrière épiscopale, ne l'a-t-il pas renouvelée !

A la gardienne attitrée de son diocèse il est resté fidèle à la vie, à la mort.

L'Œuvre de Notre-Dame du Cap voulue de Dieu

Un lieu de pèlerinage ne se fonde pas de toutes pièces de la main des hommes.

Il lui faut, à l'origine, un sceau divin qui, par la suite, s'accuse à ce point que le peuple pour lequel il a été suscité ne puisse y voir autre chose que le fait d'une intervention surnaturelle.

Avant d'accréditer de son autorité épiscopale l'œuvre de Notre-Dame du Cap, Mgr Cloutier voulut s'assurer qu'elle portait vraiment ce cachet providentiel, et il a cru l'y saisir aux deux signes suivants : l'antiquité de la dévotion au saint Rosaire en son vénéré Sanctuaire, et le prodige du "Pont des Chapelets".

Telle fut, en effet, sur ce double sujet, sa pensée.

ANTIQUITE DE LA DEVO- TION AU SAINT ROSAIRE

La Confrérie du saint Rosaire existe dans l'humble chapelle du Cap-de-la-Madeleine, depuis près de deux cent cinquante ans.

“S’il fut un temps”, a écrit Mgr Cloutier en sa première lettre pastorale de 1900, “où, par suite de circonstances défavorables, la dévotion au saint Rosaire y fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s’est-elle pas néanmoins réveillée depuis une trentaine d’années !... Un saint prêtre, Messire Luc Désilets, était là, présidant aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire avait toute sa confiance... Mais, à son vif regret, ses fidèles n’avaient pas assez souvent recours à sa maternelle intercession...

“Un soir, veille de l’Ascension,” précisa-t-il en 1904, avant de procéder au couronnement de Notre-Dame du Cap, “alors que pas un seul pénitent ne s’était présenté à son confessionnal, il s’en retournait, le cœur bien gros, à son presbytère, après en

avoir exprimé sa peine à son Divin Sauveur, quand, devant l'autel du saint Rosaire, il aperçut un pourceau qui tenait entre ses dents un chapelet. “Voilà !” se dit-il, “les hommes laissent tomber le chapelet, et les pourceaux le ramassent !” A genoux aux pieds de sa Madone, il lui jura de consacrer le reste de sa vie à rétablir et à propager la dévotion à son Rosaire.

“Fort insignifiant en apparence, l'incident n'en fut pas moins considéré par le pieux pasteur comme un avis du Ciel... Dieu ne se plaît-il pas souvent à se servir d'instruments même vulgaires pour manifester ses volontés ? N'a-t-il pas parlé autrefois par la bouche de l'ânesse de Balaam pour reprendre son prophète ?”

Fidèle à sa promesse, M. le curé Désilets obtint, en retour, de la Sainte Vierge des grâces signalées en faveur non seulement de ses paroissiens, mais encore des étrangers qui déjà venaient en grand nombre se prosterner au pied de son autel.

Le saint évêque avait eu le coup d'œil

juste puisque, cinq ans après, les Pères du premier Concile Plénier de Québec ont à l'unanimité formulé le vœu que les fidèles visitassent en pieux pèlerinages le Cap-de-la-Madeleine, en alléguant comme principal motif “qu'à cet endroit, deux siècles auparavant, avait été érigée une confrérie du très saint Rosaire.”

LE PONT DES CHAPELETS

Un autre fait qui, au regard de sa foi solide autant que vive et profonde, lui révéla les desseins d'En-Haut relativement à la vénérable église du Cap-de-la-Madeleine, fut la conservation de cette dernière, grâce au Pont des Chapelets.

Ce merveilleux événement, il s'est plu à le rapporter en détails dans son mandement d'entrée et, surtout, le jour où il lui fut donné de déposer sur le front de son auguste Vierge l'emblème de sa royauté. “L'humble Sanctuaire”, y dit-il, “trionphant de la ruine qui l'avait menacé, con-

tinua d'abriter de pieux enfants de Marie et les fidèles dévots du Saint Rosaire... C'est même depuis lors que cette modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit."

Et certes, il n'était pas homme à évoluer dans ses convictions. "Quand on examine dans son ensemble", déclara-t-il, plus de vingt ans plus tard, à la foule immense des pèlerins qui se pressèrent autour de lui le jour de la bénédiction solennelle du Pont des Chapelets, "que l'on considère attentivement la façon dont le pont s'est formé à l'heure où tout semblait désespéré, les fardeaux qu'il a portés, les prières et les vœux dont il a été le fruit, et que l'on se rend compte, surtout, des merveilleux développements du Pèlerinage dont il a marqué le point de départ, ne doit-on pas l'attribuer à une intervention surnaturelle ? *A Domino factum est istud*".

A son avis encore, ce même événement "qui tenait du prodige et auquel de nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître

un caractère merveilleux”, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du Saint Rosaire.

“Dès lors,” a-t-il écrit en effet, “les fidèles commencèrent d’y affluer de toutes parts et, petit à petit, le courant des pèlerins devint irrésistible...”

“L’année 1883, qui vit paraître la première encyclique de Léon XIII sur le saint Rosaire, vit également s’organiser le premier pèlerinage public au Cap-de-la-Madeleine...”

“En 1888, le 22 juin, après que la nouvelle église, bâtie avec la pierre du Pont des Chapelets, eût été ouverte au culte, l’ancienne fut, selon le vœu de M. le curé Désilets, dédiée à Notre-Dame du Rosaire.

“Ce fut grande fête. L’on pria beaucoup, en demandant, de façon spéciale, à la Sainte Vierge de montrer par un signe sensible qu’elle acceptait le Sanctuaire comme lieu de ses miséricordes.”

Et c’est au déclin de cette inoubliable

journée que la statue de la Sainte Vierge aurait ouvert les yeux en présence de Mgr le grand vicaire Désilets, du vénéré Père Frédéric, O.F.M., et d'un infirme des Trois-Rivières, M. Pierre Lacroix.

Prodige que Son Exc. Mgr Cloutier a cru devoir relater par le menu devant Son Exc. le Délégué Apostolique, les quinze Archevêques et Evêques, les quatre cents prêtres et les quinze mille fidèles accourus de tous côtés pour être témoins du couronnement de Notre-Dame du Cap, et dont il a tenu à voir la description insérée *in extenso* dans les diverses brochures de propagande du Pèlerinage.

Puisque le Sanctuaire fut ainsi providentiellement sauvé de la démolition complète, il n'est pas étonnant que Mgr Cloutier ait veillé à son maintien dans toute son intégrité.

“Nous constatons avec satisfaction”, a-t-il inscrit, dès l'année 1904, au cahier de ses visites pastorales, “que les travaux de

la restauration du Sanctuaire ont été promptement et heureusement exécutés. Il devra être le témoin d'une ère de dévotion encore plus marquée à Notre-Dame du Rosaire."

Puis en 1927, aux Gardiens du Sanctuaire qui lui avaient soumis leur dessein de rendre autant que possible la précieuse chapelle incombustible, il s'empressait de répondre : "Je tiens à vous dire que je juge fort important qu'on fasse au plus tôt les travaux nécessaires à la protection du Sanctuaire contre tout danger d'incendie. Il serait par trop regrettable qu'on ait un jour à déplorer la perte irréparable d'un monument si précieux par son antiquité et si cher en même temps à notre dévotion à la Reine du Ciel."

Toutes choses bien considérées, le Prophète de Notre-Dame du Cap eut donc raison de lui redire au nom de toutes les âmes récemment confiées à sa sollicitude pastorale : "O puissante Reine, ... nous nous

réunirons aussi fréquemment que possible dans votre vénéré Sanctuaire où vous nous enseignerez à goûter la sainte pratique du Rosaire, à l'aide de laquelle il nous sera facile de bien vivre et de bien mourir !”

Notre-Dame du Cap et ses moyens de propagande

Il est plutôt rare que, pour le plein épanouissement de ses œuvres, la divine Providence n'ait pas recours aux causes secondes.

Un pèlerinage ne saurait, même s'il est vraiment de fondation surnaturelle, se passer de la main des hommes. Il ne progresse, d'ordinaire, que dans la mesure où il s'attire des foules nombreuses de pèlerins avec lesquels il se tient, grâce à un bulletin approprié, en relations étroites et constantes.

Mgr Cloutier n'a jamais pensé autrement. Aussi s'est-il toujours montré fort intéressé au mouvement des pèlerinages en l'honneur de Notre-Dame du Cap, à la célébration, en son Sanctuaire, des principales fêtes mariales comme aussi à la diffusion de ses annales.



**S. Exc. Mgr A.-O. COMTOIS,
évêque actuel du diocèse des Trois-Rivières
et premier Gardien du Sanctuaire
de Notre-Dame du Cap.**

PELERINAGES

“Vous aimerez”, a-t-il recommandé à ses ouailles dès son accession au siège épiscopal des Trois-Rivières, “à visiter souvent en pèlerinage ce lieu particulièrement favorisé de la protection de Marie... Ces pieux voyages, faits dans un grand esprit de foi et de charité, vous porteront toujours bonheur : on ne touche jamais le surnaturel et le divin sans se sentir moins terrestre et plus accessible aux choses du ciel et de la terre.”

“Il serait à souhaiter”, ajoutait-il en 1902, “que le pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine fût dans chaque paroisse le complément nécessaire des importants devoirs à remplir annuellement.”

A l'occasion du jubilé d'or de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, il insistera encore davantage pour que “chaque paroisse se fasse un devoir de se porter, au cours de l'année, en pèlerinage aux pieds de Notre-Dame du Cap.”

Cinq ans plus tard, pour commémorer dignement le cinquantième anniversaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes, il reviendra à la charge : “Nos pèlerinages seront plus nombreux ou plus considérables, si possible, et peut-être plus fervents... Nos louanges n’en seront que plus vives, notre reconnaissance plus profonde, nos supplications plus ardentes.”

Et n’est-ce pas sur sa proposition qu’en 1909 les Pères du premier Concile Plénier de Québec ont cru devoir exprimer leur désir “que les fidèles du Canada visitassent en pieux pèlerinages le Cap-de-la-Madeleine” ?

Sous ce rapport, ses sentiments resteront les mêmes toute sa vie. “Autant que possible”, lisons-nous en sa dernière circulaire à son clergé — trois mois avant son décès — “j’invite tous les curés de ma juridiction à organiser, cette année et les années à venir, des pèlerinages de leurs paroisses à notre Sanctuaire, sous les auspi-

ces et avec le concours de leurs comités d'apostolat laïc."

MANIFESTATIONS

D'autre part, lorsque, par suite de la guerre 1914-18 et de la crise économique qui s'ensuivit, la reprise des pèlerinages accoutumés par train de chemin de fer ou par bateau fut devenue pratiquement impossible, il n'hésita nullement à autoriser, comme moyen de retenir quand même l'attention publique sur son œuvre mariale, la célébration de certains grands jubilé, tels que le quinzième anniversaire de la proclamation du dogme de la Maternité divine de la Sainte Vierge, le centenaire de sa Médaille Miraculeuse, etc.

Consulté, en 1915, sur l'opportunité, même en temps de guerre, de marquer, par une fête spéciale, le deuxième centenaire du Sanctuaire : "Votre idée est excellente," s'empressa-t-il de répondre, "et je suis très touché de votre zèle à prévenir un de mes plus chers désirs." Il en voulut faire

une question de reconnaissance envers la Sainte Vierge. “De son humble Sanctuaire”, pensa-t-il, “depuis de longues années, que de grâces extraordinaires se sont échappées sous le souffle de la prière et se répandent encore sur notre pays et particulièrement sur notre diocèse !... Au reste, en raison du vœu des Pères du Concile Plénier de Québec, votre célébration intéressera le Canada catholique tout entier.”

Même sympathique approbation quand, en 1929, il fut question de solenniser les noces d'argent du Couronnement de Notre-Dame du Cap. “Quelle joie intense,” écrivit-il, “ce fut pour moi d'apprendre que vous n'entendez rien ménager pour préparer un éclatant triomphe à Celle qui est devenue en droit comme en fait la Reine du Canada ! Inutile de vous dire l'approbation spontanée que je donne au projet de votre double manifestation et le bonheur que j'éprouverai à la présider.”

ANNALES

La visite de ses pieux pèlerins appelle, en retour, de la part de Notre-Dame du Cap, une visite à leurs foyers. Cet échange de bons procédés ne peut se faire autrement que par ses annales.

Rien d'étonnant que Mgr Cloutier ait eu tant à cœur d'en favoriser la propagande.

“Nous vous recommandons”, répéterait-il à ses fidèles, “la lecture des intéressantes Annales du saint Rosaire... En devenant les abonnés, vous contribuerez au développement de l'œuvre de Notre-Dame du saint Rosaire... Aidons, par la diffusion de ses annales, à faire connaître les faveurs obtenues par son intercession !... Elles ont fait déjà un bien difficilement appréciable. Je les bénis de tout cœur et j'ose leur prédire une vie longue, pleine de vigueur et de charité féconde en fruits de piété et de salut.”

Le vingt-cinquième anniversaire de la

fondation de cette revue devait lui fournir une heureuse occasion d'en faire à nouveau l'éloge. Dans sa lettre-préface du volume-souvenir du deuxième centenaire du Sanctuaire, il lui consacra tout un long paragraphe. "Ses pages", y affirma-t-il, "si simples, si pleines de vérité et de piété, redisent fidèlement les puissances et la bonté de la Reine du Rosaire et les faveurs sans nombre que cette Vierge bénie se plaît à répandre sur ceux qui l'honorent en son séjour de prédilection ; elles proclament, sans ostentation comme sans faiblesse, la foi vive et agissante de ses dévots serviteurs, leur zèle à multiplier les pèlerinages en son honneur et à contribuer au développement et à l'ornementation de son temple renommé ; elles font connaître l'inlassable dévouement des pieux Gardiens du Sanctuaire ; elles livrent à l'admiration publique les exemples de confiance et d'amour, d'ardentes supplications et de constante ferveur, manifestés dans les exercices du saint Rosaire et du Chemin de la Croix, dans les processions du Très Saint-Sacrement, dans

les communions, dans les chants de pénitence, d'action de grâces et d'allégresse ; elles ont relaté avec une exacte précision et un véritable luxe de détails l'origine, la croissance, les développements, les difficultés, les embarras, les soucis et les revers, les défaites et les triomphes de l'œuvre de Marie et du saint Rosaire dans la paroisse, dans le diocèse, dans le pays entier et même au-delà de ses limites ; enfin, elles ont constamment manifesté et elles manifestent encore pleinement la vie simple et si belle, si petite à son début et si grande en ses progrès et dans ses résultats, du Sanctuaire désormais illustre, désormais national de Notre-Dame du Cap, l'auguste Reine du Rosaire."

Avant de descendre dans la tombe, il éprouva le besoin de lancer un suprême appel. "J'engage", insista-t-il en sa lettre du 4 juin 1934, "toutes les familles de mon diocèse à recevoir les Annales de Notre-Dame du Cap, message mensuel de la Sainte Vierge au foyer chrétien, bien pro-

pre à édifier parents et enfants et à attirer sur eux des grâces précieuses pour l'âme et pour le corps. Que Messieurs les Curés et les Vicaires se fassent propagandistes de cette pieuse revue dont l'influence bienfaisante sur les âmes confiées à leurs soins aura pour effet de rendre plus facile et plus consolant l'exercice de leur saint ministère !”

Ainsi Mgr Cloutier semble bien n'avoir jamais perdu de vue, en suivant de près le développement normal de son œuvre chère entre toutes, ce principe singulièrement fécond que, si le succès dépend de Dieu seul, il n'en faut pas moins agir comme s'il dépendait uniquement des causes secondes.

Notre-Dame du Cap et ses Gardiens

Le jardin fermé de Notre-Dame du Cap, ainsi que le paradis terrestre, devait être confié aux soins actifs et vigilants d'un groupe de desservants avec mission de le cultiver et de le garder. *Ut operaretur et custodiret illum.*

Il semble que la Sainte Vierge se soit réservé d'en faire le choix par l'intermédiaire de son protecteur attitré, Mgr Cloutier. Nul, en son entourage, n'a eu, de l'importance de leur rôle, une plus juste idée, et par suite ne les a mieux soutenus dans l'exécution de leur providentiel mandat, sans, toutefois, songer à mettre en oubli ni simplement laisser dans l'ombre les mérites incontestables de leurs prédécesseurs.

**OUVRIERS DE LA
PREMIERE HEURE**

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu à se dévouer au progrès du pèlerinage ont

été l'objet de ses plus délicates attentions. Il a pris un vif intérêt aux recherches minutieuses qui se sont faites sur les origines mêmes de la paroisse Sainte-Madeleine, sur ses premières chapelles, sur sa confrérie du saint Rosaire, etc. Il s'est plu à louer le travail accompli par les Jésuites, les Récollets, le clergé séculier, M. le chanoine Paul Vachon, tout spécialement, puisqu'il figure en tête de la liste des curés d'office du Cap-de-la-Madeleine.

La mémoire de M. le grand vicaire Luc Désilets lui est restée en particulière vénération. En quels termes touchants n'a-t-il pas fait l'éloge de ce "saint prêtre", de ce "vénéré pasteur" à la foi simple et à la confiance invincible en la Sainte Vierge, dont il fut toute sa vie le fidèle serviteur ?

Comme il aimait à rappeler la parole d'encouragement que se transmirent, en pointant du doigt la petite lumière qui éclairait la chambre de leur vénéré curé, ceux qui travaillaient en plein cœur de nuit à consolider le pont de glace en formation :

“Il n’y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet !”

Aussi, le jour du couronnement de Notre-Dame du Cap, tint-il à mettre en plus vif relief l’attachante figure de son dévot serviteur, en réaffirmant qu’il avait consacré beaucoup de son temps à faire connaître et aimer son saint Rosaire, à réunir à ses pieds les vœux de son peuple, les gémissements des affligés, les supplications de tous les malheureux, et qu’il avait versé de grandes sommes d’argent pour les constructions, les achats de terrains et les agrandissements nécessaires aux développements futurs dont il avait la claire-vue.

Son plus fidèle disciple, M. Louis-Eugène Duguay, héritier du manteau de son zèle et de ses vertus, se dépensera sans compter au service de sa Madone bien-aimée. Quand, un jour, aux prises avec de sérieux problèmes financiers, il sentira son courage faiblir sous le faix des mille et une préoccupations de la desserte complexe de ses

paroissiens et de ses pèlerins, à qui s'en ira-t-il d'instinct confier ses peines si ce n'est à M. le chanoine Cloutier, curé des Trois-Rivières ?

Devenu évêque, ce dernier ne tardera guère à l'aider dans l'élaboration, pour son accablant ministère, d'un programme plus rationnel. A l'heure voulue par la divine Providence, il n'hésitera point à lui suggérer d'en faire le sacrifice, en cédant sa place à une congrégation religieuse ; mais, en compensation, il le transférera à la direction de l'une des plus belles paroisses de son diocèse. Plus tard, il lui obtiendra de Rome l'insigne honneur de la Prélature Domestique, en alléguant, comme principal motif de sa requête, ses longs et précieux états de service à la desserte du pèlerinage de Notre-Dame du Cap.

A ses noces d'or sacerdotales, il lui rendra ce suprême témoignage : "Dans la grande œuvre du Cap-de-la-Madeleine, renommée aujourd'hui par tout le pays et au-delà, Monseigneur Duguay a pris une

part plus large qu'on ne le croit généralement, car il savait se cacher tantôt sous le nom de Monsieur Désilets, tantôt sous celui du Père Frédéric. Il lui suffisait d'être la cheville ouvrière et il l'a été, j'oserais dire, pendant des années. Aussi son nom restera-t-il pour toujours attaché à cette œuvre si excellente."

LES MISSIONNAIRES
OBLATS DE MARIE
IMMACULEE

Quant à ses successeurs, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, pourquoi, après mûre réflexion, Son Excellence Mgr Cloutier a-t-il fini par opter en leur faveur ? A cette délicate question il répondra lui-même en 1916, à l'occasion du 100ème anniversaire de l'approbation canonique de leur institut.

"Lorsque, voilà bientôt 25 ans," dira-t-il, "je voulus organiser définitivement le Sanctuaire de Notre-Dame du T. S. Ro-

saire, je me demandais quels religieux je devais faire venir pour cela.

“Je consultai alors le Père Frédéric qui me répondit :

— Prenez donc les Oblats de Marie Immaculée.

— Pourquoi ?

— Parce qu'ils sont d'une grande humilité et d'une grande simplicité de manières.

“Et je me rappelai alors leur belle devise : *Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres*. Évangéliser les pauvres, remarquez-le bien, et non les riches, non pas les grands du monde, les favorisés des honneurs d'ici-bas, mais les faibles, les petits, les malheureux. A cette première réflexion j'en joignis une autre : Ce sont les Oblats de *Marie Immaculée*...

“Mais cette congrégation des Oblats, qui est encore si jeune, sera-t-elle à la hauteur de sa tâche ? Et, comme réponse, voici qu'à mon esprit se présentèrent leurs

grandes figures : Mgr de Mazenod, le Cardinal Guibert, NN. SS. Grandin, Taché, Langevin, et combien d'autres ! Alors je n'ai plus hésité, j'ai choisi les RR. PP. Oblats.

“Ai-je eu à m'en repentir ? Jamais ! Avec eux, l'œuvre a grandi, est devenue un grand arbre qui porte ses rameaux bien-faisants non seulement dans tout le pays, mais jusque dans le pays voisin, les Etats-Unis... Grâces en soient rendues à Dieu, à la Sainte Vierge et aux zélés Gardiens de son Sanctuaire !...”

La plus élémentaire convenance ne nous permet pas d'insister davantage. Soulignons, néanmoins, que ce paternel témoignage de satisfaction était d'autant plus sincère que les développements de son œuvre chère entre toutes, sous la vigoureuse impulsion de ses desservants attitrés, n'étaient que la réalisation de ses vœux les plus ardents.

“Quoi de plus convenable”, avait-il dit,

en effet, dès 1902, “que les Oblats de Marie Immaculée soient chargés des intérêts de leur Mère ! Qu’elle les aide à faire du Sanctuaire de son saint Rosaire un lieu de pèlerinage toujours de plus en plus béni et fréquenté !”

L’on saisit mieux, dès lors, le sens et la portée de la solennelle affirmation qu’il formulait en 1915, lors de la fête du 2ième centenaire de son vénéré Sanctuaire : “C’est par un ensemble de circonstances où la volonté divine, plus encore que celle des hommes, s’est laissée voir et s’est imposée, que les Pères Oblats ont été choisis pour être les gardiens et les soutiens du pèlerinage du Cap-de-la-Madeleine.”

Le jour de ses funérailles, le groupe nombreux des Oblats, anciens missionnaires, pour la plupart, de Notre-Dame du Cap, qui se firent un reconnaissant devoir de se rendre, des diverses maisons de leur Province de l’Est du Canada, auprès de ses restes mortels, éprouvèrent dans leur deuil

profond une bien douce consolation à entendre la voix, on ne pouvait plus autorisée, du plus illustre de leurs frères en religion, Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque métropolitain, faire son éloge et proclamer ses mérites en versant sur son auguste dépouille “des larmes avec des prières”.

L'Apôtre par excellence de notre dévotion mariale nationale

Le bel optimisme de Son Exc. Mgr Cloutier à l'endroit de son Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine ne se démentit jamais. Jusqu'à son heure dernière, il prit un singulier intérêt à ses développements progressifs.

DERNIERS GESTES

Aussi est-ce à bon droit que, le 15 août 1929, à l'occasion du 25ème anniversaire du couronnement de Notre-Dame du Cap, le directeur du Pèlerinage put lui dire, au nom de la foule immense accourue de tous côtés pour assister à sa messe pontificale : "En vous voyant, Excellence, évoluer à l'autel du Seigneur avec tant de vigueur et de majesté, en prêtant l'oreille aux accents de votre voix encore si puissante, en vous contemplant dans votre attitude toujours droite et ferme, en dépit du faix de vos 81 ans bientôt révolus, nous nous rendons

compte que votre Excellence accomplit, ce matin, l'un des plus beaux gestes de sa longue et fructueuse carrière. Elle le voit se réaliser, son rêve si légitimement caressé, de vivre assez longtemps pour prendre une part prépondérante à la célébration du jubilé d'argent du couronnement de sa statue privilégiée. Le fait n'est-il pas plutôt rare dans l'histoire des évêques qui ont eu l'insigne honneur de déposer sur l'auguste front d'une Madone diocésaine l'emblème de sa royale dignité ?”

TEMOIGNAGE EMINENTEMENT AUTORISÉ

Ses cinq dernières années seront toutes embaumées des parfums de son inébranlable confiance en sa Mère du Ciel. Ce qui, le matin de ses funérailles, inspirera à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., l'émouvante évocation suivante : “Au bord du grand fleuve, dans un écrin de verdure qu'enrichiraient l'art et la patience de plus d'un quart de siècle, la Vierge du Rosaire, couronnée de la main de l'E-

vêque, au nom du Vicaire de Jésus-Christ, aurait son pèlerinage où Elle donnerait audience à des milliers, à des centaines de milliers de dévots serviteurs, et sèmerait des faveurs et des miracles au chant des cantiques et au murmure des Ave.

“Notre Pontife, non seulement voulut bénir le labeur des religieux auxquels il avait confié ce champ d’apostolat marial, mais par ses encouragements, ses conseils, ses exhortations pressantes et ses désirs, il présida à son agrandissement et à sa culture.

“Peu de temps avant sa mort, on aurait pu le surprendre souvent y dirigeant sa promenade pieuse et discrète.”

EN PERPETUELLE BENEDICTION

Monseigneur Cloutier n’est plus. Là-haut, Notre-Dame du Cap n’aura guère eu à attendre pour le couronner, à son tour, de l’auréole de la gloire.

Mais, ici-bas, son influence ne cessera pas de sitôt de se faire sentir dans la pro-

gression de son œuvre vers son plein épanouissement. *Defunctus adhuc loquitur.*

Gravé sur le socle du deuxième Mystère Douloureux, érigé à ses frais dans le parterre de la Protectrice de son diocèse, son nom demeurera, auprès de ses fidèles et de leurs descendants, en perpétuelle bénédiction. Tout comme l'esprit et le cœur des Gardiens de son Sanctuaire lui resteront à jamais intimement attachés, grâce à la verrière appropriée qu'ils ont eu l'heureuse idée de lui offrir, un jour, pour sa cathédrale.

Mais n'est-ce pas à beaucoup plus qu'il y aura lieu de songer pour honorer dignement son illustre mémoire ?

N'est-il pas à souhaiter que, le plus tôt possible, la piété reconnaissante de notre Canada catholique tout entier lui dresse, en étroite connexité avec sa future basilique de Notre-Dame du Cap, un monument digne, à tous les égards, de sa mission providentielle d'apôtre par excellence de notre dévotion Mariale nationale ?

TABLE DES MATIERES

Lettre-Préface	5
<i>I Notre-Dame du Cap et son prophète prédestiné</i>	9
Préparation providentielle	10
L'Evêque du Rosaire	13
Croissance merveilleuse	15
<i>II Caractéristiques du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap</i>	17
Forteresse contre l'hérésie	17
Arsenal des militants de l'Action catholique	20
<i>III Notre-Dame du Cap, gardienne du Diocèse des Trois-Rivières</i>	23
Prédiction de Léon XIII	23
<i>IV L'Œuvre de Notre-Dame du Cap voulue de Dieu</i>	29
Antiquité de la dévotion au S. Rosaire	30
Le pont des chapelets	32

<i>V Notre-Dame du Cap et ses moyens de propagande</i>	38
<i>Pèlerinages</i>	39
<i>Manifestations</i>	41
<i>Annales</i>	43
<i>VI Notre-Dame du Cap et ses gardiens</i>	47
<i>Ouvriers de la première heure</i>	47
<i>Les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée</i>	51
<i>VII L'Apôtre par excellence de notre dé- votion mariale nationale</i>	56
<i>Derniers gestes</i>	56
<i>Témoignage éminemment autorisé</i>	57
<i>En perpétuelle bénédiction</i>	58